



**MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE LA SOUVERAINETÉ  
ALIMENTAIRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

Paris, le 16/06/2023

### **LE MINISTÈRE LANCE UN DISPOSITIF D'AIDE EXCEPTIONNELLE POUR SOUTENIR LA FILIÈRE LAVANDE**

Marc FESNEAU, ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire, a réuni ce vendredi 16 juin 2023, les acteurs de la filière lavandicole pour lancer le dispositif d'aide conjoncturelle destiné à compenser les pertes économiques liées aux conséquences de la guerre en Ukraine pour les producteurs d'huiles essentielles de lavande et lavandin.

Cette aide fait suite à la décision, votée par le parlement en août 2022, d'une enveloppe d'aide de 10 M € pour le secteur lavandicole.

Ainsi 9 M € seront consacrés à un dispositif d'aide destiné à compenser partiellement les pertes économiques de l'année 2022 subies par les producteurs d'huiles essentielles de lavande et lavandin au regard des conséquences de la guerre en Ukraine.

Les producteurs pourront déposer une demande d'aide dès le 19 juin et jusqu'au 28 juillet 2023 (14h) auprès de FranceAgrimer. Les premiers paiements sont prévus dès septembre, tous les dossiers devant être payés avant le 31 décembre 2023.

Un montant de 1 M € sera en outre consacré au financement d'un plan de recherche sur la cécidomyie de la lavande, afin d'apporter des réponses structurelles à ce risque sanitaire causant des dommages croissants chez les producteurs.

### **Contacts presse**

Service de presse de Marc Fesneau  
Tél : 01 49 55 59 74  
cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr

Service de presse du ministère  
Tél : 01 49 55 60 11  
ministere.presse@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture  
et de la Souveraineté alimentaire  
Hôtel de Villeroy  
78 bis rue de Varenne  
75007 Paris  
www.agriculture.gouv.fr  
www.alimentation.gouv.fr  
@Agri\_Gouv